

LE HCR EN 2019 MISSION

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (novembre 2018), 148 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 102 États membres en octobre 2018) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes.

Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. A ce jour (novembre 2018), 91 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 73 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

PRÉSENCE DU HCR DANS LE MONDE (AU 30 SEPTEMBRE 2018)

LE HCR EST PRÉSENT DANS 137 PAYS ET 517 SITES

16 371

EMPLOYÉS DANS LE MONDE

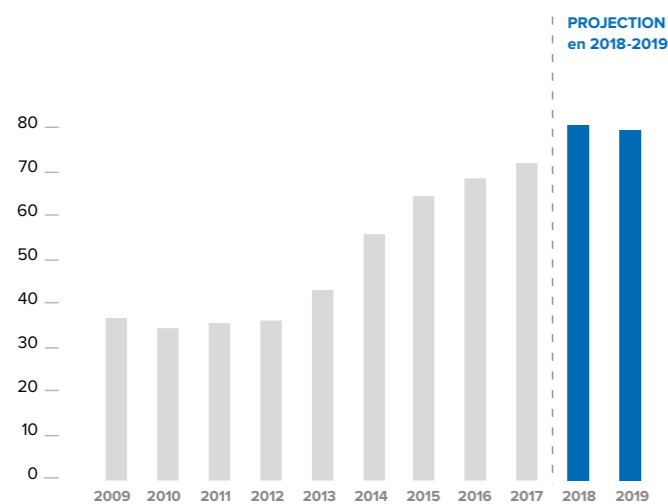
11 871

PERSONNELS DU HCR

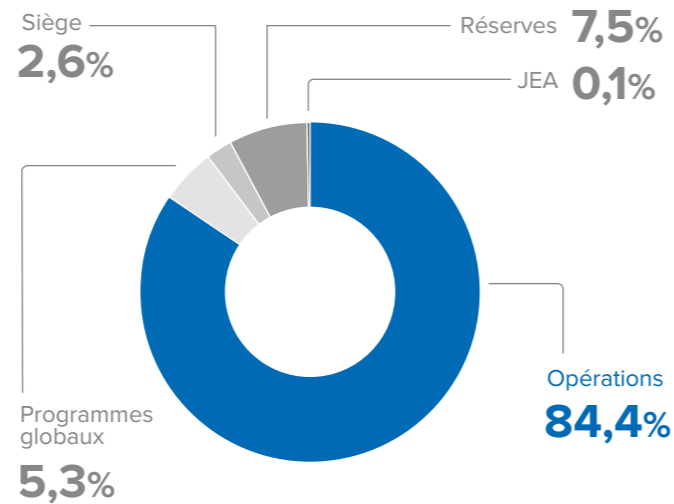
4 500

PERSONNELS AFFILIÉS*

71,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR



Un budget global de **8,591 milliards** de dollars



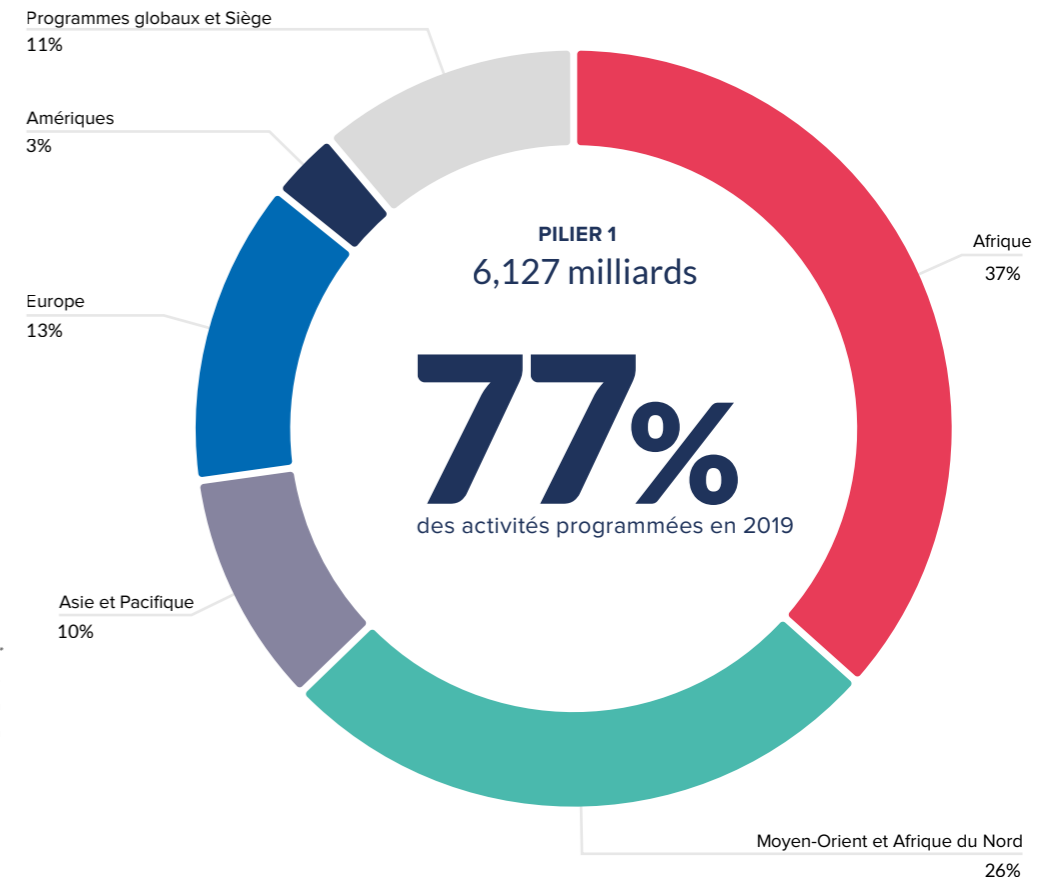
Chiffres clés

En 2019, les besoins du HCR pour couvrir les activités programmées* s'élèvent à 7,939 milliards de dollars. Le pourcentage alloué par pilier est présenté ci-dessous.

PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS

Plus de la moitié des réfugiés sont originaires de cinq pays

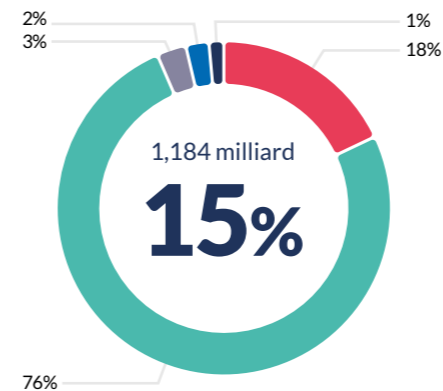
Pays	Nombre de personnes
République arabe syrienne	6,3 millions de personnes
Afghanistan	2,6 millions de personnes
Soudan du Sud	2,4 million de personnes
Myanmar	1,2 million de personnes
Somalie	986 400 personnes



Principaux pays d'accueil des réfugiés

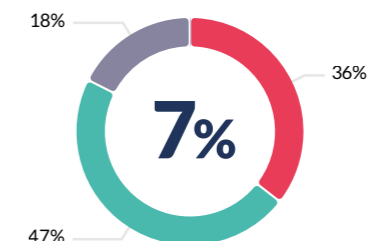
Pays	Nombre de réfugiés**
Turquie	3,5 millions
Pakistan	1,4 million
Ouganda	1,4 million
Liban	998 900
République islamique d'Iran	979 400
Allemagne	970 400
Bangladesh	932 200
Soudan	906 600

PILIER 4 - PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES



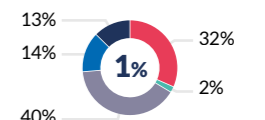
PILIER 3 - PROJETS DE RÉINTÉGRATION

553,1 millions



PILIER 2 - PROGRAMME POUR LES APATRIDES

74,2 millions



* Les activités programmées comprennent les activités des opérations et du siège ainsi que les programmes globaux. Sont exclus les réserves et le programme des Jeunes Experts Associés (JEA).

** Au début de l'année 2018.

* Le personnel affilié inclut des VNU, prestataires et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires.